
Résumé de recherche

Réalisé par l'Institut de coopération pour l'éducation
des adultes dans le cadre de la Campagne *Accès-
formation pour les adultes*

BÉLANGER, Paul et FEDERIGHI, Paolo. *Analyse transnationale des politiques d'éducation et de formation des adultes. La libération difficile des forces créatrices*, L'Harmattan et l'UNESCO, Paris, 2001, 345 p.

ÉTUDE COMPARATIVE DES POLITIQUES NATIONALES D'ÉDUCATION DES ADULTES

Dans une étude comparative des politiques nationales d'éducation des adultes, les chercheurs Paul Bélanger et Paolo Federighi brosent un panorama des transformations de l'éducation et de la formation des adultes survenues au cours des deux dernières décennies.

Ils comparent les politiques adoptées par 23 États depuis les années 1990 et proposent une analyse comparative qui met en évidence la réalité changeante de l'éducation et de la formation des adultes et la manière dont les nouvelles politiques nationales d'éducation des adultes répondent à ces changements.



1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

1.1 Au sujet des obstacles à la participation

Le thème des obstacles à la participation n'est pas directement abordé par les politiques nationales recensées. Toutefois, l'amélioration de l'accès à l'éducation et la formation des adultes est un champ d'intervention important de ces politiques.

De plus, certaines réalités de l'éducation et de la formation des adultes touchent de près à la question des obstacles. Par exemple, la promotion et le renforcement de l'expression de la demande d'éducation fait face aux défis de lever les obstacles à la participation.

Finalement, la réponse donnée à cette demande d'éducation emprunte des formes qui constituent des obstacles. Dans l'ensemble, ce portrait des politiques nationales d'éducation et de formation des adultes pose la toile de fond des problématiques éducatives ayant une influence sur les obstacles à la participation.

1.2 L'approche empruntée

Problématique générale La négociation de la réponse aux demandes d'éducation est au cœur de la recherche du développement des individus.

Constat global Les populations et les États cherchent à accroître les capacités d'agir des individus et des collectivités et à permettre à toutes et tous d'interpréter le monde.

Ce constat global explique l'apparition, au cours des récentes décennies, de politiques d'éducation et de formation des adultes dans plusieurs pays.

Ces préoccupations ont favorisé une reconnaissance de l'apport de l'éducation des adultes. Elles ont par ailleurs entraînés des transformations significatives des contextes nationaux de l'éducation des adultes.

- ↳ Les États ont dû comprendre et articuler les liens entre la formation initiale et l'éducation tout au long de la vie.
- ↳ Pour réussir à formuler une politique d'éducation des adultes, il devenait nécessaire de développer une vision d'ensemble cohérente de la diversité des lieux et des modes caractéristiques de l'éducation et de la formation des adultes.
- ↳ Dans l'ensemble, ces nouvelles politiques nationales d'éducation des adultes traduisent l'état d'une négociation continue entre « l'expression des demandes éducatives » et « la gestion des réponses éducatives ».

1.3 Première remarque méthodologique

- ✓ *Il est nécessaire de se donner une vision d'ensemble de la diversité des lieux et des modes en éducation et en formation des adultes.*

Les auteurs constatent que l'éducation des adultes est un domaine éclaté, où l'analyse des politiques nationales requiert, au préalable, une vision d'ensemble de la diversité de l'éducation et de la formation des adultes.

À ce sujet, trois phénomènes permettent notamment de cerner le domaine complexe de l'éducation des adultes et de la formation continue :

- la croissance des demandes éducatives;
- le discours sur la nécessité d'accroître ses compétences tout au long de la vie;
- la faiblesse des taux de participation à la lumière d'une demande éducative en pleine croissance.

Phénomènes qui indiquent que la demande d'éducation est en croissance

- ↳ L'augmentation rapide des taux de participation, tant dans le domaine de la formation liée à l'emploi que des activités d'éducation répondant à des intérêts personnels. Des inégalités touchant à la reconnaissance de la demande d'éducation demeurent toutefois. Au plan national et international, l'accent a été mis sur la demande qui se manifeste par une participation effective à des activités d'éducation et de formation. La reconnaissance nationale et internationale de la demande ne tient donc pas compte des conditions déterminant la non-participation. L'analyse de ces conditions révèle des inégalités éducatives.
- ↳ Il existe des facteurs socioculturels favorisant l'expression de la demande.
 - *La recherche d'une plus grande productivité, qui ne touche pas seulement les individus dans leur rôle de travailleurs, mais s'étend aux responsabilités sociales accrues.*
 - *L'accroissement du temps disponibles, dans un contexte de réduction du temps consacré au travail rémunéré et d'allongement de la durée de la vie.*
 - *L'accroissement de la scolarité.*
- ↳ La réponse à cette demande s'est diversifiée.
 - *On constate un accroissement et une diversification des formes prises par cette réponse à la demande d'éducation.*
 - *Il y a aussi une augmentation de la participation à diverses formes d'éducation.*
 - *L'éducation des adultes est de plus en plus souvent intégrée dans des politiques qui ne relèvent pas du domaine de l'éducation.*
- ↳ Le financement augmente et ses sources se diversifient. De plus, la transformation des cadres décisionnels de l'éducation génère une diversité d'acteurs et de partenariats. Cela s'explique par la multiplication des intervenants et des agents en éducation et en formation des adultes.

1.4 Seconde remarque méthodologique

- ✓ *Il est nécessaire de se donner un modèle de la formation des politiques d'éducation des adultes.*

Premier principe Une politique d'éducation est le résultat de l'action de sujets collectifs dans des contextes historiques déterminés.

Le modèle d'analyse retenu par les auteurs décrit le rôle des « sujets collectifs » dans la formation des politiques. Pour justifier ce choix, les auteurs font valoir que les acteurs ont toujours la possibilité de modifier leur condition. Qui plus est, ces acteurs sociaux posent des actions.

De cette approche, les auteurs tirent une conséquence méthodologique centrale pour leur analyse des politiques d'éducation des adultes : la formation des politiques est un processus ayant une dimension historique qui met en scène des acteurs réels.

Les auteurs précisent leur modèle d'analyse basé sur les acteurs sociaux en introduisant les « modalités de participation des acteurs sociaux » à la formation des politiques d'éducation des adultes. Ces modalités constituent des niveaux de participation qui sont gradués. Selon l'évolution de leur participation à la formation des politiques, les acteurs sociaux franchiront successivement ces différents niveaux.

Les niveaux de participation des acteurs sociaux à la formation des politiques en éducation des adultes

- ↳ Imposition d'une réponse éducative par un groupe hégémonique.
- ↳ Solidarité entre les individus provoquant le regroupement et l'organisation de la société civile.
- ↳ Lutte d'un sujet collectif organisé face à des groupes dominants.
- ↳ Enclenchement d'un processus de transformation par les succès d'un acteur collectif organisé.

Second principe L'objet d'une politique d'éducation est le résultat de la négociation entre les acteurs sociaux pour le contrôle des processus éducatifs et l'appropriation de leurs bénéfices.

Au plan méthodologique, la diversité des lieux et des modes de l'éducation des adultes nous oblige à identifier l'objet unificateur de ce domaine. À cette fin, les auteurs exposent les trois dimensions fondamentales du processus de formation des politiques d'éducation des adultes.

Les trois dimensions du processus de formation d'une politique d'éducation des adultes

- ↳ La formation d'acteurs politiques organisés.

Dimension de l'apport de l'acteur collectif à la formation de la politique d'éducation. Cet acteur est le lieu de formation d'une volonté collective. Le processus de formation d'une politique d'éducation contribuera à la reconnaissance ou à la non-reconnaissance de cet acteur.

- ↳ Le contrôle des processus éducatifs dans la vie quotidienne et au travail.

Comme ensemble de décisions et expression du pouvoir de l'État, la politique d'éducation régule les processus éducatifs. Cette régulation comporte deux volets principaux :

- *la construction d'un projet social en éducation par la définition d'enjeux, d'objectifs, de stratégies et de règles;*
- *la détermination et l'organisation des services d'éducation, ainsi que des conditions de participation à ses services, qui traduisent ce projet social.*

- ↳ La distribution et l'appropriation des bénéfices de l'éducation.

Les bénéfices de l'éducation sont de trois ordres :

- *des individus ayant les compétences nécessaires pour répondre aux besoins toujours plus complexes de la production;*
- *des citoyens et des citoyennes autonomes.*
- *la production des biens et de services culturels.*

Puisqu'il est le résultat de l'action d'acteurs sociaux collectifs, le processus de formation des politiques d'éducation est géré dans un contexte de rapport de forces. Cette dynamique de pouvoir s'exprime selon quatre dimensions définies par les auteurs.

Les quatre dimensions du jeu de pouvoir à l'œuvre dans le processus de formation des politiques d'éducation des adultes

- ↳ L'élaboration et la réalisation d'une politique est un parcours d'apprentissage pour les acteurs impliqués.
- ↳ Ce processus est marqué par les conflits opposant la diversité des intérêts concurrents.
- ↳ Le résultat de ces conflits rendra légitimes ou illégitimes des projets éducatifs.
- ↳ Le processus est en fin de compte une négociation entre les acteurs sociaux.

2. LES RÉSULTATS DE L'ANALYSE COMPARATIVE

Les politiques nationales d'éducation comparées par les auteurs sont mises en relation avec l'ampleur des systèmes d'éducation des adultes. L'analyse doit donc cibler étroitement l'éducation et ses contenus.

Les politiques et les lois qui les mettent en œuvre ont des effets importants. Entre autres choses, elles rendent accessibles une offre de formation à divers segments de la population adulte. De plus, elles améliorent les conditions d'apprentissage et facilitent la participation.

Dans l'analyse de ces effets, il faut tenir compte d'une multiplicité de facteurs, dont, notamment, l'impact des conditions de vie des individus sur les contextes d'apprentissage.

2.1 Premier résultat de l'analyse comparée : les fonctions des politiques d'éducation des adultes

Cette analyse comparée a permis de mettre en lumière les mécanismes communs aux différentes politiques nationales d'éducation des adultes. Par exemple, il est clair que toutes les politiques ont pour objectif de gérer les rapports entre les acteurs de l'éducation des adultes.

Cette grande fonction commune fait notamment appel à des règles qui déterminent les conditions d'amélioration des processus de formation dans les contextes de vie et de travail des individus. Pour étudier ces règles, les auteurs font référence à la théorie de la transmission culturelle.

Selon cette théorie, la transmission obéirait aux règles suivantes :

- **Règles de distribution.** Ces règles déterminent les personnes en doit d'offrir ou de transmettre, ce qui peut être offert ou transmis et les conditions de ce transfert ou de cette transmission. L'enjeu de ces règles de distribution est l'égalité des chances et l'accès aux opportunités.
- **Règles de contextualisation.** Ces règles font référence au discours régulateur situant l'acte étudié dans un ordre, dans un jeu de relations et dans un système d'identités.
- **Règles d'évaluation.** Ces règles établissent les principes, les codes et les modalités encadrant la pratique et définissant ce qui doit être transmis dans le temps et l'espace.

En écho à cette théorie de la transmission culturelle, cette grande fonction commune pose les bases d'un dispositif général de formation et joue un rôle unificateur entre les politiques analysées. Ainsi, au plan méthodologique, il faudra :

- analyser l'organisation, le développement et la consolidation des structures et des programmes;
- reconstruire la dispersion des divers domaines de l'éducation des adultes;

- porter une attention toute particulière à la gestion générale des processus de formation individuelle et collectifs dans les sociétés étudiées.

Cette grande fonction commune des politiques détermine donc la structure d'un système général de formation qui permet aux auteurs de poser quatre constats à l'égard des politiques nationales étudiées. Ces constats peuvent être entendus comme autant de fonctions des politiques qui découlent de leur objectif commun de gestion des rapports entre les acteurs de l'éducation des adultes.

1. Les politiques soutiennent la construction d'une identité collective.

Elles contribuent à la participation active des citoyens à un projet de société partagé. Elles visent ce but en développant de nouvelles capacités de gestion, en affirmant de nouveaux droits et en suscitant de nouvelles demandes d'éducation.

2. Les politiques répondent aux demandes de formation du système économique.

La réponse aux demandes économiques a un impact important sur la gestion du dispositif d'éducation des adultes. Cette réponse se manifeste selon trois mécanismes :

↳ Distribution de l'accès aux compétences demandées par le système économique.

Ce premier mécanisme donne lieu à des interventions spécifiques :

- *politiques d'adaptation aux changements et aux exigences de la production : adaptation et requalification; formation continue des cadres supérieurs; une formation initiale préparant pour le marché du travail et permettant le rattrapage;*
- *politiques élitistes : réponses d'éducation différenciées selon la catégorie de travailleurs ou selon les catégories d'entreprises; une réponse limitée aux besoins changeants de l'économie; une idéologie de sélectivité (méritocratie);*
- *politiques totalisantes en faveur de la modernisation : objectif d'adaptation récurrents répondant à des problèmes ponctuels; élargissement progressif des politiques à l'ensemble des compétences.*

↳ Transformation des conditions d'éducation en fonction des changements des modes de production.

Ce second mécanisme se traduit par des interventions déterminées :

- *elles opèrent une distinction entre la construction du système de formation et les actions sur les services;*
- *les conditions d'éducation sont déterminées par les modes de production;*
- *elles prennent la forme de politiques d'adaptation de la main-d'œuvre, accompagnées de politiques d'assistance.*
- *elles génèrent un paradoxe : l'accroissement de la productivité réduit l'emploi et engendre des inégalités.*

↳ Création de contextes d'éducation favorables au développement économique.

Ce mécanisme cherche à établir des liens entre tous les agents en éducation des adultes. De nouveaux modèles d'intégration sont proposés à cette fin, comme le déclouonnement, les partenariats et l'intersectorialité.

3. Les politiques sont aussi en soutien aux politiques de cohésion sociale des États.

Ce mécanisme pallie aux défaillances du marché. Il se traduit par les politiques suivantes :

- ↪ Politiques d'allocation financières et de soutien aux populations marginalisées;
- ↪ Politiques d'adaptation à l'exclusion par le soutien de secteurs secondaires;
- ↪ Politiques actives du marché du travail;
- ↪ Politiques faisant appel à la solidarité de la société civile.

4. Les politiques orientent et régulent la consommation.

Trois types de politiques mettent en œuvre ce mécanisme :

- ↪ Des politiques de non-intervention;
- ↪ Des politiques actives de consommation (stimulation de la demande);
- ↪ Des politiques interactives (pouvoir du consommateur d'agir sur la production et la distribution).

2.2 Second résultat de l'analyse comparée : l'émergence de nouvelles problématiques

2.2.1 La recherche du développement de la créativité et des capacités productives

Les changements du marché du travail

Les transformations du marché du travail ont un impact majeur sur les politiques d'éducation des adultes. Les auteurs posent les constats suivants en regard de ce contexte de transformations.

- ⇒ On perçoit une intensification d'une demande de formation contribuant à la productivité, dans un contexte de crise de l'emploi. Cette demande découle :
 - des secteurs économiques à haute teneur en savoirs;
 - de la sécurisation des emplois dans certains secteurs;
 - de la recherche de l'autonomie économique de certaines populations;
 - de la recherche de la qualité de vie et de la santé-sécurité au travail;
 - de la compétitivité résultant de la mondialisation.
- ⇒ On observe l'existence et le développement des économies du non-travail. En effet, l'accroissement de la productivité, résultant de la formation, contribue au déclin du travail. Une nouvelle division du travail en découle, division suscitant des inégalités en matière de formation. Ce contexte a des effets sur les politiques d'éducation : des modes de production plus réflexifs demandant davantage de formation et la création d'une sous-classe de travailleurs.

⇒ On observe également des développements au plan économique. Les économies informelles, par exemple, constituent une part importante de l'économie. Dans ces secteurs économiques, on assiste à un développement d'initiatives de formation.

Les changements dans les domaines social et culturel

Une nouvelle demande d'accroissement des compétences surgit de la complexité grandissante de la vie en société (santé, lutte à la criminalité, conscience environnementale et rééquilibrage État-citoyen). En parallèle, les changements démographiques (vieillesse de la population) ouvrent de nouveaux horizons de formation. Enfin, l'accroissement du temps libre crée un contexte propice à l'accroissement de la demande de formation.

2.2.2 La reconnaissance de l'acteur individuel et collectif

Les nouvelles politiques nationales d'éducation mettent davantage l'accent sur le sujet producteur, au lieu de cibler l'activité productrice. À cet effet, elles distinguent la productivité du productivisme. Le productivisme est une idéologie, alors que la productivité est un résultat de la créativité.

Les auteurs constatent que les politiques nationales d'éducation découlent d'un nouveau contexte, qui se caractérise par quatre transformations.

1) La modernisation se veut plus réflexive que linéaire.

- ↪ Au lieu du respect de la norme et de l'adaptation fonctionnelle, on favorise la vision des possibilités.
- ↪ On assiste à une individualisation de la gestion d'une négociation constante avec un monde en changement et sans repères.
- ↪ Il existe une pluralité de lieux de production et de validation des savoirs et de l'information.
- ↪ De manière générale, les sociétés du risque sont des sociétés réflexives.

2) Les nouvelles exigences d'une participation sociale et citoyenne compétente laisse voir une redécouverte du sujet.

3) Les réponses des politiques d'éducation :

- *croissance de la formation reliée au travail;*
- *alphabétisation et augmentation du niveau de formation de base;*
- *éducation générale et socioculturelle;*
- *éducation des adultes dans des interventions sectorielles (santé, environnement, population).*

4) Une perspective de diffusion des capacités d'action et d'initiative qui s'exprime dans la visée de recherche de l'autonomisation et de la créativité des individus.

Dans l'ensemble, la plus grande dimension de réflexivité de nos sociétés est l'indice d'un retour du sujet et de l'acteur. On peut voir de telles préoccupations dans les politiques nationales d'éducation des adultes.

2.3 Troisième résultat de l'analyse comparée : les formes de l'expression et de la gestion de la demande sociale

On constate dans les politiques un changement du contexte éducatif. D'un contexte centré sur des parcours prédéterminés de formation et une réponse standardisée, on passe à des parcours désynchronisés. Ces transformations changent profondément la demande de formation et la gestion des réponses à celle-ci.

Un de ces changements donne lieu à des politiques d'expression et de synergie de la demande.

- ⇒ Ces politiques ciblent la demande sociale en amont de la formation : permettre l'expression par toutes et tous des demandes et accorder aux individus un plus grand pouvoir sur la gestion de leur demande.
- ⇒ Ces politiques sont centrées sur l'adulte apprenant, ses projets, ses droits et ses responsabilités.
 - ↳ Dans ces politiques, l'affirmation des droits s'accompagne de mesures compensatrices pour pallier aux inégalités;
 - ↳ Ces politiques accordent un pouvoir accru à l'apprenant;
 - ↳ Ces politiques prennent en compte la dimension économique de l'expression de la demande. Elles tendent à réduire le poids des facteurs économiques.
 - ↳ Ces politiques visent l'investissement dans le développement des compétences.
- ⇒ Pour faire face aux coûts résultant de la croissance de la demande, ces politiques développent une action gouvernementale interministérielle et intersectorielle.
- ⇒ Ces politiques poursuivent des objectifs de développement des capacités d'action et d'initiatives des individus.
 - ↳ Cette approche des politiques ne limite pas ses actions au seul système d'éducation; elle s'étend à l'ensemble des acteurs;
 - ↳ Il importe de distinguer la crise de l'éducation des adultes et la capacité des politiques publiques d'affirmer l'intérêt général. La remise en question de l'ancien modèle de l'État-éducateur n'est pas liée à la non-viabilité économique du modèle, mais à la critique de sa valeur éducative. L'ancien modèle a démontré son incapacité à s'ajuster aux multiples dimensions et au prolongement des nouvelles demandes d'éducation.
 - ↳ Le nouveau modèle éducatif ne se résume pas à l'autoformation. Il vise à développer le pouvoir des individus et des collectivités de changer leur condition.

Ces politiques s'opposent aux politiques qui viseraient :

- À imposer une coercition éducative;
- À limiter le pouvoir des individus;
- À réprimer la demande en simplifiant les problèmes, en stigmatisant les populations, en niant l'accès au TIC ou en abandonnant le soutien financier apporté à la société civile.

Pour atteindre leurs buts, les politiques d'expression et de gestion de la demande mettent en œuvre une variété de mesures. Deux approches sont préconisées. Une première approche met l'accent sur les droits individuels. Une seconde approche est basée sur l'impact des facteurs sociaux sur la demande.

L'approche basée sur les droits a pour objectif de favoriser la participation. De son côté, l'approche basée sur les facteurs sociaux focalise sur les processus d'expression collective en amont de la formation.

2.3.1 Les différents types de politiques d'expression et de gestion de la demande

Les politiques d'accès

Il existe deux types de politiques d'accès : les politiques favorisant l'accès aux ressources existantes et les politiques centrées sur la défense des intérêts des groupes et de leurs projets éducatifs. Les auteurs soulignent qu'il arrive fréquemment que ces deux types de politiques se combinent.

LES POLITIQUES FAVORISANT L'ACCÈS AUX RESSOURCES EXISTANTES

- ↪ Ces politiques ont pour objectif d'assurer la participation aux services existants. Elles interviennent surtout sur les temps de vie et de travail.

⇒ Les mesures de libération de temps

Mesures dans le domaine du travail

- ↪ Réduction du temps de travail.
- ↪ Contrats de formation-travail pour les jeunes.
- ↪ Congés-éducation payés.
- ↪ Formes de rotation d'emploi.
- ↪ Clauses sur la formation dans les conventions collectives.
- ↪ Obligation de formation pour certains publics.
- ↪ Aménagement de périodes de temps partiel situées à la fin de la carrière professionnelle.
- ↪ Programmes de normalisation linguistiques.
- ↪ Congé-éducation adaptée à l'entreprise agricole.
- ↪ Mouvement une heure par jours pour apprendre.

Mesures dans le domaine de la vie quotidienne

- ↳ Réduction du temps de travail non rémunéré dans la vie sociale.
- ↳ Bourses et allocation d'étude.
- ↳ Vouchers éducatifs.

Mesures dans le domaine des contextes éducatifs

- ↳ Diversité des modes d'entrée en formation et de retour au marché du travail.
- ↳ Reconnaissance des acquis expérientiels.

⇒ Les mesures de soutien financier

Mesures dans le domaine du travail

- ↳ Déductibilité fiscale des frais de participation.
- ↳ L'octroi par les entreprises d'allocations ou de salaires en cas d'obtention de certification.
- ↳ Crédits limités au domaine de la formation professionnelle.
- ↳ Assistance financière aux adultes sous-scolarisés.

Mesures dans le domaine de la vie quotidienne

- ↳ Droit à l'utilisation gratuite de certains services.
- ↳ Crédits d'éducation.
- ↳ Forme de déductibilité fiscale ou de prêts aux individus.

Mesures dans le domaine des contextes éducatifs

- ↳ Mesures d'encouragement des organismes d'éducation des adultes.
- ↳ Semaine thématique de promotion de l'éducation des adultes.

LES POLITIQUES FAVORISANT L'ACTION COLLECTIVE DES PUBLICS

⇒ La défense des intérêts éducatifs des adultes

Émergence d'un phénomène de judiciarisation des infractions au droit à l'éducation.

⇒ Les politiques en faveur de la créativité

Nouveau rapport entre le public et les infrastructures culturelles, favorisant l'action collective sur les orientations des environnements éducatifs.

⇒ Les politiques en faveur du développement des formes de vie sociale organisées

Développement de la fonction éducative de la vie associative;

Valeur attribuée par les politiques à la vie associative (complémentarité, support, anticipation, gestion autonome et alternative).

⇒ Les mesures de soutien à la vie associative

Favoriser la participation à la vie associative, la disponibilité de services de base et le financement des associations.

2.4 Quatrième résultat de l'analyse comparée : les phénomènes de la continuité et de la discontinuité des parcours d'éducation.

Dans un contexte de continuité temporelle et culturelle, les politiques nationales d'éducation des adultes sont amenées à assurer une permanence des possibilités éducatives. À cette fin, elles doivent éviter de se limiter à des interventions ponctuelles basées sur une logique de priorités immédiates.

Cette exigence de continuité implique l'adoption d'une perspective d'éducation tout au long de la vie. Elle est également confrontée à la nécessité de contrer la reproduction des inégalités tout au long de la vie.

Dans cet horizon de continuité, les auteurs tentent un classement des politiques éducatives.

Les politiques de continuité spatiale des programmes et prestations de formation.

- ↳ Politiques de développement des prestations éducatives : il s'agit de garantir des services minimum de formation variée.

Établissement de liaisons entre les services et les programmes de formation.

- ↳ Faciliter le cheminement parmi la diversité des offres de formation (information sur l'offre, assouplissement des filières, révision de la durée et du contenu de la formation professionnelle initiale).

Continuité et discontinuité entre la formation générale et professionnelle (révision de la frontière entre les deux champs).

La continuité des biographies éducatives.

- ↳ Assurer le droit d'apprendre.
- ↳ Appuyer la continuité des biographies éducatives (reconnaissance de l'unité de l'apprenant dans un contexte de discontinuité des parcours, services d'information et d'orientation, reconnaissance des acquis).
- ↳ Mesures d'appui financier aux apprenants (aide financière, congé-éducation, voucher, partage de temps, remboursement des frais de formation, prêts et bourses, exemptions fiscales, services de garderie).

Élargissement du cadre des politiques.

- ↳ Agir sur l'impact facilitant ou limitatif des environnements éducatifs.
- ↳ Proposer des cadres d'intervention spécifiques à l'éducation des adultes, par rapport à l'éducation initiale.

2.5 Cinquième résultats de l'analyse comparée : la transformation du rôle de l'État.

Les politiques nationales étudiées font voir un État dont le rôle est en profonde transformation. L'extension du champ de l'éducation des adultes a provoqué une révision du rôle de l'État-providence. L'État se voit désormais confié d'importantes responsabilités en éducation des adultes. Or, ces nouvelles responsabilités sont moins centrées sur la gestion d'une offre de services d'éducation. On parle davantage d'un État-providence participatif qui assurerait la réalisation des orientations générales et la coordination de l'action de divers agents, étatiques ou non étatiques, de l'éducation des adultes.

Cet nouvel État aurait les responsabilités suivantes en éducation :

- Poursuite de l'égalité des chances;
- Respect des droits culturels;
- Stimulation de la demande et appui au développement des réponses.

Cet État-providence participatif réaliserait son action dans un contexte de décentralisation et de mondialisation. D'un côté, il doit élargir l'autonomie des communautés locales, d'un autre côté, il doit composer avec les organismes supranationaux et les entreprises multinationales dont le pouvoir s'accroît.

De plus, la mondialisation de l'économie a des impacts importants auxquels tentent de répondre les politiques nationales d'éducation. Un nouveau contexte de « développement économique sans emploi » suscite des sociétés dont l'économie est de moins en moins basée sur les entreprises, mais sur le capital humain. Dans ce contexte, les politiques d'éducation ne se limitent pas à rendre disponible des services de formation. Elles adoptent de plus en plus comme finalité le développement de leurs citoyens et, à cette fin, cherchent à lever les obstacles freinant ce développement.

Un nouveau mode de gestion des politiques d'éducation des adultes se met en place. Celui-ci prend acte de l'éclatement de l'éducation des adultes et de la multiplication des lieux et des modalités de la formation aux adultes. Il faut penser ce domaine diversifié de l'éducation des adultes comme un vaste réseau. Face à ce réseau de l'éducation des adultes, le nouveau modèle organisationnel qui prend forme cherchera à soutenir la demande de formation des adultes et à les accompagner dans leur cheminement continu ou discontinu de formation.

Dans cette optique, l'État-providence participatif poursuivra les buts suivants :

- Faciliter la gestion des processus individuels et collectifs de formation;
- Contribuer à la direction et au développement de services;
- Fournir des services de base en matière d'orientation, de conseil et d'accompagnement.

Enfin, ce nouveau contexte organisationnel permettrait de décloisonner l'action de l'État, favorisant la concertation interministérielle et intersectorielle.